



Mont
Saint
Aignan

ACCORD DU MAIRE AU NOM DE L'ÉTAT A UNE AUTORISATION DE TRAVAUX POUR UN E.R.P

CADRE 1 : DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX déposée le 18/12/2024 par : UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE demeurant à : 1 rue Thomas Becket 76130 MONT SAINT AIGNAN représenté par : Monsieur Laurent YON pour : Travaux de mise en conformité totale aux règles d'accessibilité sur un terrain sis à : 35 Boulevard Siegfried 76130 MONT SAINT AIGNAN	AUTORISATION DE TRAVAUX n° AT 076 451 24 00045 2025.144 Parcelle(s) concernée(s) : AS153
--	---

LE MAIRE

Vu la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public sus-visée (cadre 1),
Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L 161-1, L 122-3, R 162-8 à R 162-13, R 164-1 à R 164-5, R 122-10 à R 122-13, et R 143-1 à R 143-21,
Vu le décret n°95-60 du 8 mars 1995 modifié relatif à la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité,
Vu l'avis favorable de la sous-commission départementale d'accessibilité en date du 09/01/2025,

ARRÊTE

Article unique : les travaux sont autorisés.

La présente décision est transmise au représentant de l'État le **28 JAN 2025** dans les conditions prévues à l'article L. 424-7 du code de l'urbanisme. Elle est exécutoire à compter de sa réception.

le 28/01/2025
pour le maire et par délégation



Bertrand CAMILLERAPP
adjoint au maire chargé de l'urbanisme